

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TOURAINNE VAL DE VIENNE
RAPPORT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES 2020

Sommaire :

I.	Contexte général : Loi de Finances Initiales 2020	2
1)	Contexte général de la Loi de Finances Initiales 2020	2
2)	Suppression de la Taxe d'habitation des Résidences Principales	3
3)	Dotations et autres chiffres clefs dans la LFI.....	4
II.	Compte administratif 2019	4
1)	Rappels du contexte et des objectifs du BP 2019	4
2)	Résultats du CA 2019 en fonctionnement.....	5
3)	Les principaux ratios.....	10
4)	Résultats du CA 2019 en investissement	14
III.	Orientations budgétaires 2020.....	17
1)	Objectifs du BP 2020	17
2)	Fonctionnement : Orientations BP 2020 par commissions.....	18
3)	Investissement : Orientations BP 2020 par commissions	26

I. Contexte général : Loi de Finances Initiales 2020

1) Contexte macro économique de la Loi de Finances Initiales 2020

Au niveau mondial, le contexte géopolitique et économique est très incertain pour 2020 :

- Ralentissement de la croissance économique en zone euro (+1,2% prévu en 2020 identique à 2019 contre 1,9% en 2018 et +2,6% en 2,17) ; pour mémoire le seuil de création nette d'emplois marchands se situe à 1,4% de croissance en France.
- Fortes incertitudes du commerce international liées d'une part à la guerre commerciale Chine-USA et d'autre part aux sanctions de relations internationales (Russie, Iran)
- Tensions internationales de plus en plus marquées (Russie/Ukraine ; Chine/Taiwan/Hong Kong ; Corée du Nord ; Moyen Orient) face à une Union européenne fragilisée (Brexit effectif au 31 /01/2020 ; montée des populismes et du souverainisme en Italie, Hongrie...)
- Environnement financier à risques : L'argent abondant (taux nuls ou négatifs) a engendré une survalorisation des actifs financiers et immobiliers (risques de bulles spéculatives)
- Endettement cumulé très élevé (250 000 Mds \$ dans le monde (Etat +Ménages+ entreprises), soit 2,5 fois le PIB mondial. Certains Etats sont surendettés comme les USA, le Japon, y compris en UE.

Au niveau national, la croissance économique est faible. La croissance du PIB (en volume) est +2,2% en 2017, +1,7% en 2018, +1,4% en 2019 et la **prévision de croissance est de 1,3% pour 2020** intégrée dans la LFI 2020.

Le chômage a légèrement baissé en 2019 par rapport à 2018, mais devrait rester au-dessus de 8%.

Les perspectives d'investissement des entreprises sont favorables (+3,1%) tandis que l'évolution des ménages est prévue à +1,5% en 2020 contre 1,2% en 2019.

Les prix des matières premières reste à ce jour assez bas mais a entamé une hausse depuis mi-2018 (hausse du baril de Brent de 45\$ à 60\$).

L'inflation est très modérée : +1% en 2019, + 1,6% en 2018. La prévision d'une inflation à 1% en 2020 est intégrée à la LFI 2020.

Dans ce contexte de croissance molle, les collectivités territoriales ne doivent pas s'attendre à une croissance soutenue de leurs bases fiscales économiques, sauf exception territoriale particulière.

Objectifs de la Loi de Finances Initiales :

- Stabilisation de la péréquation financière horizontale : stabilisation du FPIC à 1Mds €
- Objectif de réduction de l'endettement public et encadrement de l'évolution des dépenses courantes (+1,2 % en valeur inflation comprise) par contractualisation pour les collectivités dont dépenses réelles de fonctionnement > 60 M€
- afin de parvenir à une réduction cumulée de 13 Mds sur la période sur les 5 prochaines années (accords de Cahors)
- Renforcement des dotations de péréquation verticale (DSU, DSR et DSIL)
- Suppression de la Taxe d'Habitation : dégrèvement complet et progressif de la TH pour 80 % des ménages, puis pour les 20% de ménage restant,

2) Suppression de la Taxe d'habitation des Résidences

Principales

Cette mesure « phare » du PLF 2020 met en œuvre la suppression totale la TH RP qui sera effective en 2023 pour l'ensemble des ménages et modifie le financement des CT (communes-EPCI-départements).

Cette suppression comporte **plusieurs mesures spécifiques** :

- Suppression de la TH RP pour tous les contribuables à compter de 2023
- Adaptation/Evolution de la TH entre 2020 et 2023
- Dispositif de compensation (transfert de produit de TFPB ; attribution fraction de TVA nationale ; coefficient correcteur ...)
- Création de la TH Résidences Secondaires (THRS) qui resteront imposées selon les modalités actuelles
- Maintien de la TH sur les logements vacants
- Adaptation de la règle de liens entre les 4 taxes
- Adaptation de la taxe GEMAPI
- Prise en compte de la suppression de la THRP dans le calcul des potentiels fiscal et financier (ces dispositions ne figurent pas dans la LFI; donc application effective qu'en 2022 selon les données 2021)

Les **incidences de la suppression de la TH RP** en 2020 sont les suivantes :

- Les communes et EPCI **perdent leur pouvoir de taux de TH en 2020** (taux 2020 figés sur ceux de 2019 y compris pour les RS et les 20% ménages restant)
- Les **valeurs locatives de la TH ne seront revalorisées que de +0,9% en 2020** (contre +1,2% pour les autres bases fiscales)
- Les **hausses de taux de TH qui auraient été votées en 2018 et 2019 sur les 80% ménages dégrévés de TH entre 2018-2020 ne seront pas reprises dans les compensations de pertes de produit de TH** ; Cette mesure vise à dégrever totalement en 2020 les 80% des ménages y compris sur les hausses de taux votées en 2018 et 2019 qui étaient alors payées par les contribuables.
- Les lissages de taux de TH liés à des fusions ou transformations d'EPCI ou communes nouvelles seront gelés au niveau des taux de TH de 2019 et ceux qui devaient entrer en vigueur en 2020 ne verront jamais le jour
- La TH sur les résidences secondaires est maintenue
- Enfin la TH facultative sur les logements vacants (qui reste en place et active) ne pourra pas être instaurée avec effet avant 2023 pour les communes et EPCI ne l'ayant pas instauré avant 2020

La suppression de la TH RP pour les contribuables ?

Acte I : Dégrèvement progressif sur 2018-2020 de la THRP pour 80% des ménages éligibles : 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020 (suppression)
Conditions : Revenu fiscal de référence < 27 432 € célibataire et < 43 688 € couple (seuils en vigueur 2020).

L'Etat a compensé ces dégrèvements auprès des CT concernées sur la base des taux votés en 2017

Acte II : Dégrèvement progressif sur 2021-2023 de la THRP pour les 20% de ménages restant : 30% en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023 (suppression).

Le produit résiduel de THRP payé par ces 20% de ménages sera encaissé par l'Etat et pour son compte sur 2021-2023

NB : La TH reste en vigueur pour les résidences secondaires et les logements vacants.

La suppression de la TH RP pour les collectivités locales :

En 2020 :

Le bloc communal (communes et EPCI) percevront un produit de THRP = Bases de TH 2020 (revalorisées de +0,9%) x taux TH 2019 (les taux de TH sont gelés de 2020 à 2022 inclus).

Les communes ou EPCI ayant augmenté leur taux de TH en 2018 et 2019 ne bénéficieront plus du surcroît de produit correspondant sur leur fiscalité en 2020, ce qui est le cas pour la CCTVV.

A compter de 2021:

- Les communes percevront la part départementale de TFPB avec application d'un coefficient correcteur
- **Les EPCI** conserveront leur part de produit TFPB et THRS. Ils **percevront une fraction de TVA** en remplacement de la perte de produit de THRP qui sera compensé par le versement d'une fraction de TVA nationale. En 2021, cette part sera égale à : = taux 2017 THRP EPCI x Bases THRP 2020 EPCI. La fraction de TVA versée en compensation de la perte de produit de THRP évoluera ensuite comme l'évolution du produit de la TVA nationale (source INSEE : +2,8%/an entre 1995 et 2018)
- Les départements percevront une fraction de TVA en remplacement du transfert de leur produit de TFPB aux communes

3) Dotations et autres chiffres clefs dans la LFI

- Taux de **revalorisation forfaitaire bases fiscales +1,2%** (+2,2 en 2019)
- DGF : 26,85 Mds € (-50 M€/2019)
- FCTVA : 6 Mds€ (5,6 Md€ en 2019)
- Total concours financiers aux collectivités territoriales : 48,9 Mds€ (évolution +1%/2019)
- Progression de la DSR et DSU : + 90 M€ chacune (comme en 2019)
- DSIL 570 M€, DETR : 1,1 Mds €
- FPIC : stabilisé à 1Mds €

II. Compte administratif 2019

1) Rappels du contexte et des objectifs du BP 2019

Résultats des Comptes Administratifs précédents (hors reports antérieurs) depuis la fusion :

CA 2017 : + 6000 €

CA 2018 : - 58 638 €

Les ratios indiquaient des signaux négatifs : La CAF brute (730 185 €) permettait encore de couvrir les remboursements en capital des emprunts (495 000 €) mais ne permettait plus de consacrer que 235 000 € au financement des dépenses d'investissements (sur un total de 2 648 000, soit 9% des dépenses).

Objectifs 2019 posés lors du DOB :

- Retrouver un équilibre budgétaire (hors reports antérieurs)
- Retrouver une CAF nette à 400 000 € minimum
- Enrayer l'effet ciseau de la hausse des dépenses et de la baisse des recettes, par une mobilisation de toutes les commissions
- Ne plus réaliser de nouveaux emprunts (ratio de surendettement > 1 an)

- Enrayer la forte hausse des charges de personnel ; car celles-ci représentaient 45% des dépenses réelles de fonctionnement à 2 136 000 €, en hausse de 14% en 2018, après une progression de 10% entre 2016 et 2017.
- Réaliser les transferts de charge au titre de la compétence « transports scolaires ».

Rappels du BP 2019 :

- Malgré des mesures de rigueur, + 2,54 % en dépenses entre le BP 2018 et le BP2019
- Hausse des recettes prévisionnelles de +1,49% entre le BP 2018 et le BP2019
- 406 500 € ont été prélevés sur l'excédent de fonctionnement (106 500 €, hors dépenses imprévues) pour équilibrer le BP 2019

Faits marquants de l'année 2019 :

- **Ouverture au 01/07/2019 du pôle petite enfance à l'île Bouchard** suite aux travaux de rénovation et augmentation de sa capacité d'accueil,
- Inauguration de la **halte de Coutureau**, rénovée par la CCTVV dans le cadre du programme global de la voie verte Richelieu-Chinon ; la scénographie et la gestion sont confiées aux propriétaires du Château du Rivau,
- **Accueil le 01/09/2019 des services de la Maison Départementale de la Solidarité**, Place Louis XIII à Richelieu et le site est labellisé Espace France Services à Richelieu (au 01/02/2020),
- La MSAP à Sainte Maure de Touraine a le **label France Services** depuis le 01/12/2019,
- Ouverture le 02/11/2019 d'une **antenne de la Maison des Adolescents du Chinonais à Sainte Maure de Touraine** (dans les locaux de la MDS_ ancienne gare), co-financée par la CCTVV,
- Travaux de construction du **cabinet médical à Saint Epain**, satellite de la MSP de Sainte Maure de Touraine : ouverture au 02/01/2020
- Fin de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** : vote définitif le 27/01/2020
- Elaboration du diagnostic (mutualisé avec la CC Chinon Vienne et Loire) et des fiches actions du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** : arrêt-projet voté le 27/01/2020
- Etude sur la lecture publique, dans le domaine culturel
- Mise en œuvre de la compétence « transports scolaires » sur la totalité du territoire au 01/09/2019 (CLECT fin septembre)
- Négociations pour le renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens de l'Office de Tourisme Azay-Chinon-Val de Loire, puis vote à l'unanimité de cette convention 2020-2022 par le conseil communautaire de la CCTVV ; mais instabilité suite à la convention signée, puis résiliée à compter du 30/06/2021 par la CC Touraine Val de l'Indre

2) Résultats du CA 2019 en fonctionnement

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	résultat
Résultat de l'exercice 2019 (hors report)	8 941 903, 26 €	9 413 738,32 €	471 835,06 €
Report N – 1	0 €	2 568 062,22 €	2 568 062,22 €
Résultats cumulés	8 941 903, 26 €	11 981 800,54 €	3 039 897,28 €

Le résultat de fonctionnement 2019 (hors report) est à nouveau excédentaire, conséquence positive des mesures prises lors du DOB 2019. Cependant certaines recettes étaient exceptionnelles et d'importantes dépenses n'ont pas été réalisées.

Présentation du Compte administratif 2019 en dépenses : vue d'ensemble

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
		BP 2018	CA 2018	BP 2019	CA 2019
011	charges à caractère général	1 387 382,50 €	1 277 717,85 €	1 338 579,00 €	1 087 840,72 €
012	Charges de personnel	2 223 500,00 €	2 175 857,57 €	2 396 842,00 €	2 219 745,49 €
014	Atténuation de produits	3 148 737,00 €	3 117 599,63 €	3 094 996,00 €	3 084 141,68 €
65	Autres charges de gestion	1 261 926,00 €	1 178 222,30 €	1 187 956,00 €	1 152 466,36 €
66	charges financières	145 700,00 €	142 828,41 €	122 046,00 €	120 320,09 €
67	charges exceptionnelles	34 391,00 €	33 246,24 €	15 800,00 €	14 750,33 €
68	Provisions	5 000,00 €	5 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
022	Dépenses imprévues	18 300,71 €	- €	275 000,00 €	- €
Total dépenses réelles de fonctionnement		8 224 937,21 €	7 930 472,00 €	8 433 719,00 €	7 681 764,67 €
023	Virement à la section d'invnt	2 302 383,32 €	- €	2 161 583,22 €	0
042	Charges exceptionnelles	- €	- €	0	409 338,41 €
	Dotations aux amortissements	847 395,80 €	847 395,80 €	850 900,00 €	850 800,18 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 149 779,12 €	847 395,80 €	3 012 483,22 €	1 260 138,59 €
TOTAL GENERAL DEPENSES		11 374 716,33 €	8 777 867,80 €	11 446 202,22 €	8 941 903,26 €

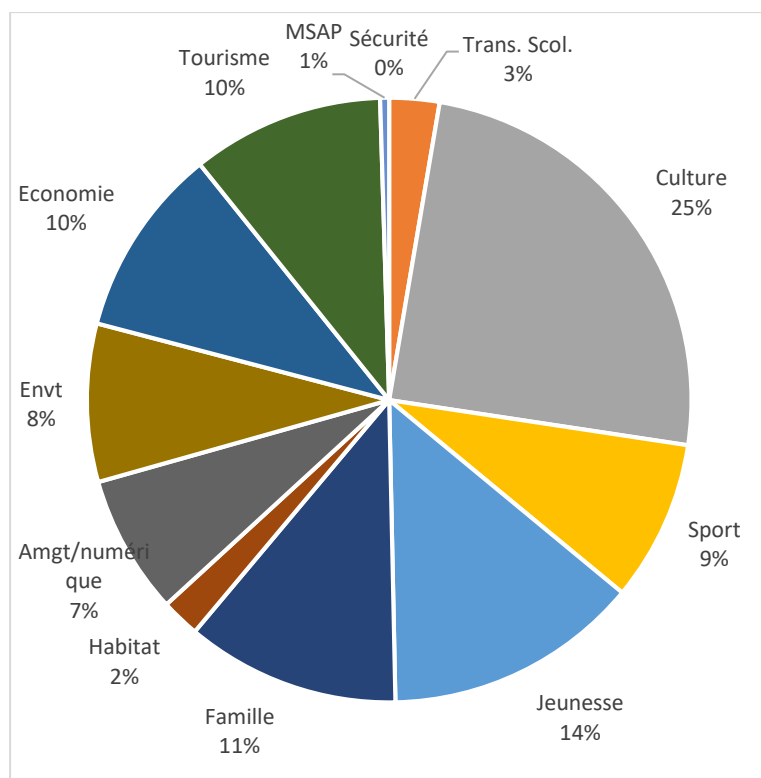
Présentation du Compte administratif 2019 en recettes : Vue d'ensemble

RECETTES					
		BP 2018	CA 2018	BP 2019	CA 2019
013	Atténuation de charges	29 000,00 €	40 219,92 €	30 000,00 €	73 613,99 €
70	Produits des services, domaine et ventes	208 750,00 €	315 687,45 €	333 401,00 €	319 111,70 €
73	Impôts et taxes	5 755 382,00 €	5 720 204,40 €	5 901 132,00 €	5 959 524,62 €
74	Dotations, subventions et participations	2 354 369,00 €	2 218 432,82 €	2 266 464,00 €	2 291 834,55 €
75	Autres produits de gestion courante	313 561,11 €	312 879,82 €	273 293,00 €	273 752,95 €
76	Produits financiers	- €	13,11 €	- €	13,53 €
77	Produits exceptionnels	13 900,00 €	38 739,08 €	- €	248 681,50 €
Total recettes réelles de fonctionnement		8 674 962,11 €	8 646 176,60 €	8 804 290,00 €	9 166 532,84 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 053,64 €	73 052,84 €	73 850,00 €	73 849,07 €
	Différences sur réalisation transférées en investissement	- €	- €	- €	173 356,41 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		73 053,64 €	73 052,84 €	73 850,00 €	247 205,48 €
TOTAL GENERAL RECETTES		8 748 015,75 €	8 719 229,44 €	8 878 140,00 €	9 413 738,32 €
<i>Pour info, excédent de fonctionnement reporté</i>		<i>2 626 700,58 €</i>		<i>2 568 062,22 €</i>	

Soit des recettes cumulées au CA 2019 de 11 981 800.54 €.

Présentation du CA 2019, par fonctions, en dépenses, recettes et restes à charge :

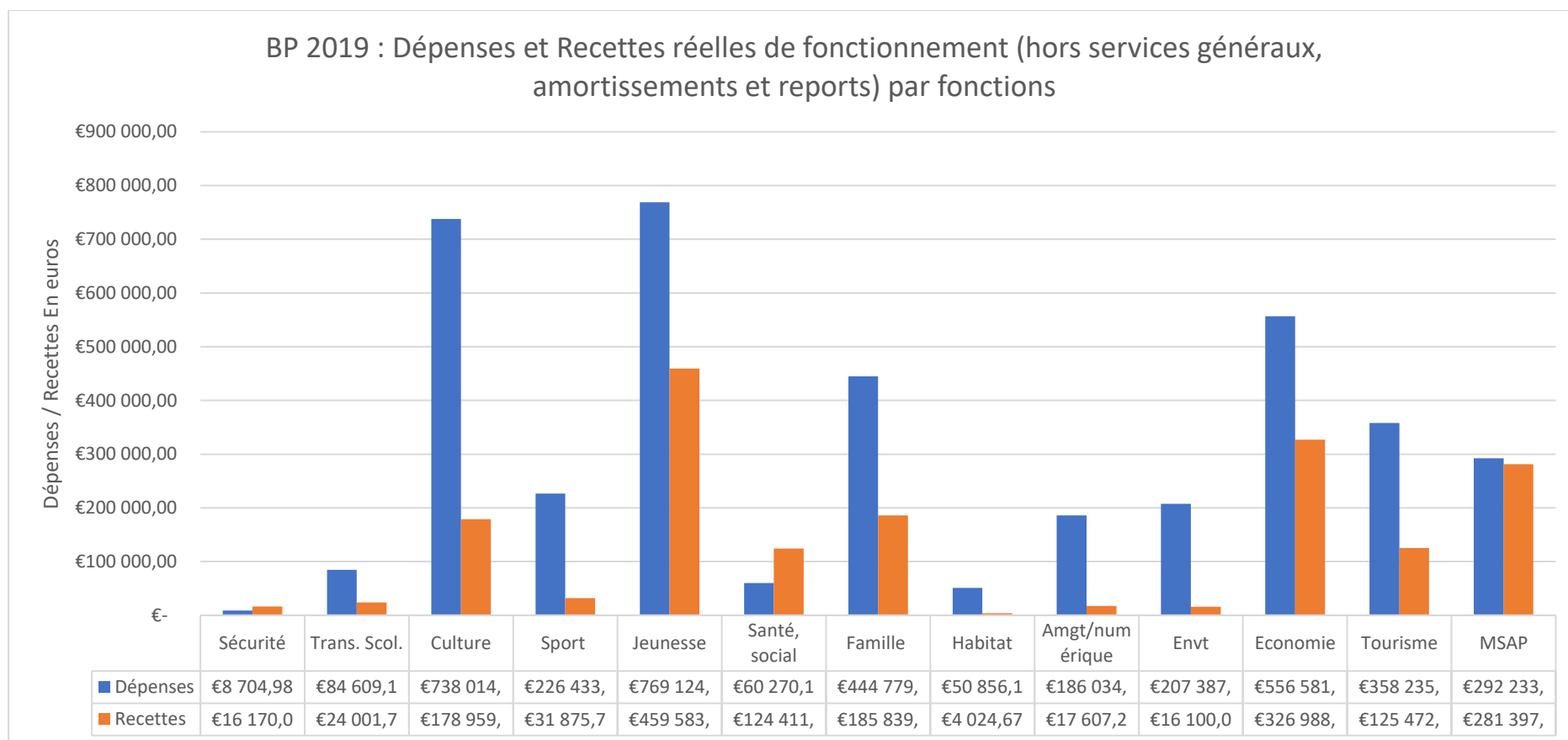
N°	Fonction	Dépenses	Recettes	Reste à charge	Excédent
1	Sécurité et salubrité publique	8 704,98 €	16 170,00 €		7465,02
2	Transports scolaires	84 609,15 €	24 001,78 €	60 607,37 €	- €
3	Culture	738 014,01 €	178 959,29 €	559 054,72 €	- €
41	Sport	226 433,70 €	31 875,72 €	194 557,98 €	- €
42	Jeunesse	769 124,21 €	459 583,44 €	309 540,77 €	- €
5	Santé, social	60 270,18 €	124 411,92 €		64 141,74 €
6	Famille	444 779,35 €	185 839,64 €	258 939,71 €	- €
7	Habitat	50 856,18 €	4 024,67 €	46 831,51 €	- €
81-82	Amgt/numérique	186 034,55 €	17 607,21 €	168 427,34 €	- €
83	Envt	207 387,39 €	16 100,00 €	191 287,39 €	
90	Economie	556 581,33 €	326 988,25 €	229 593,08 €	- €
95	Tourisme	358 235,00 €	125 472,68 €	232 762,32 €	- €
96	MSAP	292 233,39 €	281 397,82 €	10 835,57 €	- €
	SOUS TOTAL	3 983 263,42 €	1 792 432,42 €	2 262 437,76 €	71 606,76 €
0	Services généraux	4 958 639,84 €	10 189 368,12 €	- €	5 230 728,28 €
	TOTAL GENERAL	8 941 903,26 €	11 981 800,54 €	2 262 437,76 €	5 302 335,04 €



Présentation du CA 2019, par secteurs, des **restes à charge** de chaque domaine d'activité de la CCTVV (hors services généraux comprenant les recettes fiscales, les Attributions de compensations, les amortissements, etc)

NB : les fonctions ne correspondent pas exactement aux budgets présentés par les commissions ; elles couvrent des champs plus ou moins larges et les opérations d'ordre. Mais seules les fonctions nous donnent une vision complète du CA 2019 de façon thématique.
 Ex : la commission services au public couvrent plusieurs fonctions (1, 2, 5, 83 et 96) tout comme la commission Enfance-jeunesse (4 et 6).
 A contrario, dans la fonction 3 Culture, apparait les dépenses du bâtiment du Cube.

Ce graphique reprend les dépenses et recettes réelles de fonctionnement (hors services généraux, amortissements et reports) par fonctions.



3) Les principaux ratios

a) La capacité d'autofinancement :

Type de ratios	2017	2018	2019	Variation entre 2018 et 2019
Produits réels de fonctionnement (PRF)	5 620 369 €	5 488 357 €	5 772 798 €	+ 5.18 %
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	4 354 303 €	4 767 655 €	4 521 505 €	- 5.15 %
Capacité d'Autofinancement brute	1 266 066€	720 702 €	1 251 293 €	+ 73.60 %
Taux de CAF brute (CAF brute/PRF)	22.53%	13.08%	21.68%	
Remboursement de la dette	495 176 €	494 512 €	469 729 €	
CAF nette	770 890 €	226 190 €	781 564 €	

L'effet ciseau négatif (hausse des dépenses et baisse des recettes) subi en 2018 s'est inversé en 2019 (baisse de 5.15% des dépenses et hausse de 5.18% des recettes) et conduit à une **amélioration de la capacité d'autofinancement (retour au niveau de 2017)**. Cette CAF permet donc la couverture des remboursements en capital des emprunts (stable à 469 K€) et permet de **consacrer 781 564€ au financement des dépenses d'équipement** (sur un total de 2 078 000 €, soit 37,5% contre 9% en 2018).

b) Le Coefficient d'Autofinancement Courant (CAC) :

Type de ratios	Normes	2017	2018	2019
Coefficient d'Autofinancement Courant (CAC)	Faible : 0.941 Critique : 1.053	0.86	0.96	0.86

Le Coefficient d'Autofinancement Courant (CAC) permet de mesurer l'aptitude de la Communauté de Communes à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et le remboursement des dettes.

Un coefficient >100 indique que la collectivité est incapable de faire face à ses remboursements de dettes avec son seul autofinancement.

Reflète de la CAF nette positive, le CAF s'établit en 2019 à 86,5%, ce qui signifie qu'il reste 13% des produits réels pour financer une partie des dépenses d'équipement (contre 4% en 2018).

c) L'endettement :

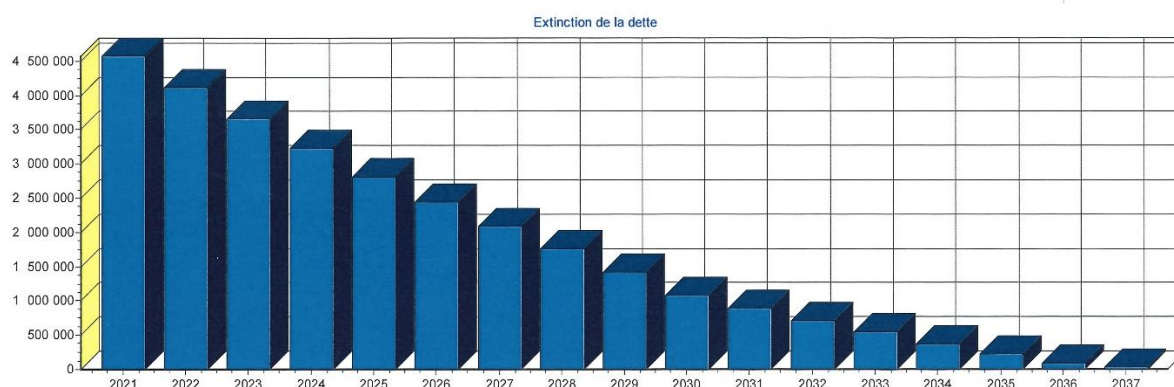
Type de ratios	2017	2018	2019
Dettes financières	5 746 494 €	5 560 386 €	5 085 857 €
Ratio surendettement (encours de dette/PRF) Faible : 0.881 (10 mois) Critique : 1.438 (17 mois)	1.02	1.01	0.88
Poids des charges de personnel (norme entre 30 et 40%)	42.96 %	44.81 %	47.46 %
Rigidité des charges de structure (charges du personnel + intérêts des emprunts/PRF) Faible : 0.471 Critique : 0.553	0.37	0.43	0.41
Durée d'autofinancement pour rembourser la dette (norme <4 ans)	4.54 ans	7.72 ans	4.06 ans

L'encours total de la dette est de 5 085 857 €, soit 191 € par habitant (contre une moyenne régionale à 161 €/habitant). Il faudrait 10,57 mois de produits de fonctionnement réels pour rembourser l'intégralité des dettes bancaires et assimilées (contre 6 mois pour la moyenne régionale).

En outre, la CCTVV a accordé sa garantie à la SET à hauteur de 80% d'un prêt de 800 000 € (à ce jour avance de fonds recouvrables de 499 000 €), même si les négociations avec ALDI pour son implantation sur la zone des Saulniers II a été relancée courant 2019.

Le fonds de roulement est d'un bon niveau (4 062 432 €) et permet de couvrir aisément le décalage entre encaissements et décaissements (représente plus de 290j pour un seuil minimum préconisé de 45j)

Graphique sur l'extinction naturelle de la dette de la CCTVV (année de départ 2020, données en €, source Trésor public)



d) Le personnel :

Les dépenses de personnel représentent 47,46 % des dépenses réelles de fonctionnement à hauteur de 2 146 131 €, en hausse de +0,45%, après deux hausses consécutives de +10,1% entre 2016 et 2017 et 14,22 % entre 2018 et 2017.

La hausse en valeur en 2019 est faible, mais la part des charges du personnel comparée aux charges de fonctionnement CAF en baisse augmente mécaniquement le pourcentage.

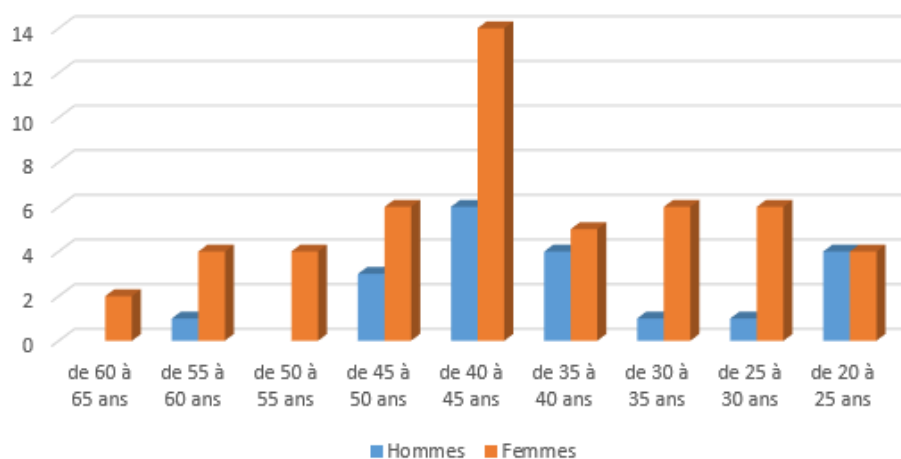
Type de ratio	2017	2018	2019	Variations
Charges de personnel	1 870 393 €	2 136 323 €	2 146 131 €	+ 14.22 % entre 18/17 +0.45% entre 19/18
Poids des charges de personnel (norme entre 30 et 40%)	42.96 %	44.81 %	47.46 %	
Rigidité des charges de structure (charges du personnel + intérêts des emprunts/PRF) Faible : 0.471 Critique : 0.553	0.37	0.43	0.41	

Au BP 2019, le montant prévisionnel CAF du chapitre 012 était de 2 366 842 €, contre 2 146 131 € au CA, soit 220 711 € non réalisés. **Ce sont essentiellement des agents non remplacés, donc des éléments conjoncturels ; la plupart de ces postes seront à nouveau pourvus en 2020.**

Etat du personnel : Nombre d'agents et d'ETP par cadre d'emplois au 01/01/2020 :

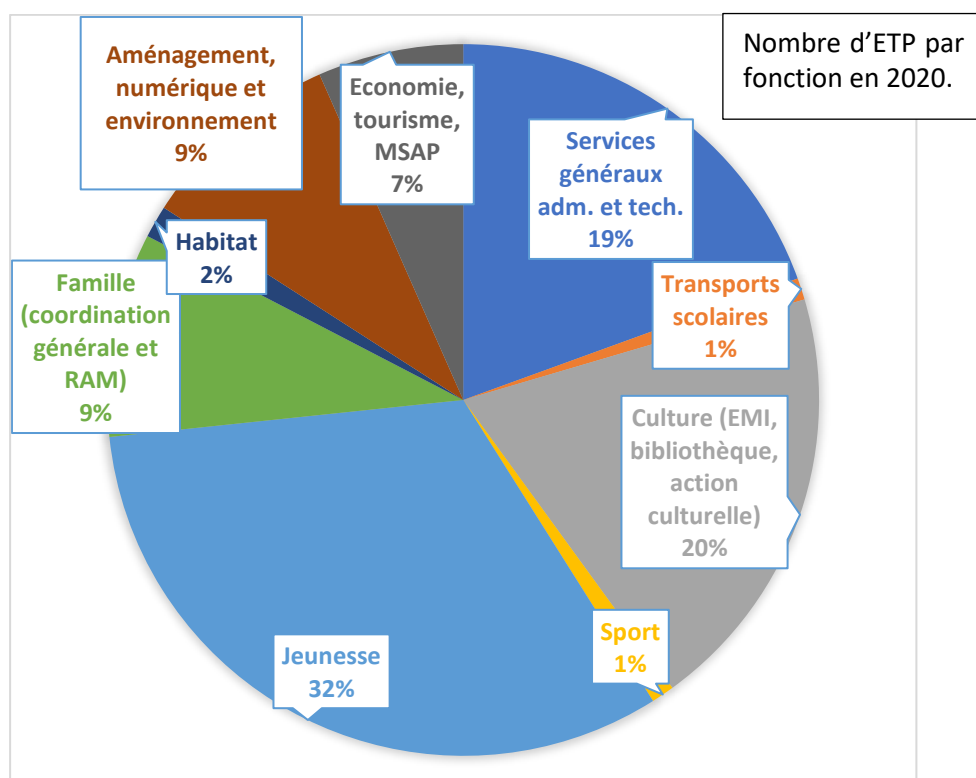
Catégorie	Cadre d'emplois	Nombre d'ETP 01/01/20	Nombre d'agents 01/01/2020
Catégorie A	Attachés	4	4
	Ingénieurs	2	2
Catégorie B	Animateurs	1	1
	Assistants d'enseignement artistique	5.38	13
	Rédacteurs	4	4
Catégorie C	Adjoint administratifs	11.42	12
	Adjoint techniques	4.5	8
	Adjoint d'animation	14.65	20
	Adjoint du patrimoine	0.8	1
TOTALUX		47.75 ETP	65 AGENTS

Pyramide des âges



Evolution du personnel : Nombre d'ETP par fonctions comptables entre le 01/01/2019 et le 01/01/2020 :

N°	Fonction	2019	2020	Ecart
0	Services généraux administratifs et techniques)	10,74	9,29	-1,45
252	Transports scolaires	0,31	0,47	0,16
3	Culture (EMI, bibliothèque, action culturelle)	9,43	9,34	-0,09
41	Sport	0,5	0,5	0
42	Jeunesse	15,78	15,42	-0,36
6	Famille (coordination générale et RAM)	5,43	4,43	-1
7	Habitat	0,7	0,7	0
8	Aménagement, numérique et environnement	3,49	4,44	0,95
90	Economie, tourisme, MSAP	3,46	3,16	-0,3
	total général	49,84	47,75	-2,09



Evolution sur 3 ans de l'absentéisme global :

Ratio	Détail	2017	2018	2019
Gravité	Taux d'absentéisme	7.3 %	6.0 %	6.7 %
Exposition	Proportion d'agents absents au moins une fois dans l'année	42.6 %	41.0 %	44.30 %
Fréquence	Nombre d'arrêts pour 100 agents employés	70.5	67.9	65.8

Orientations 2020 liées aux ressources humaines :

- Recrutement en cours d'un responsable des ressources humaines et lancement de missions reportées depuis la fusion (règlement de formation, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, etc)
- Recrutement imminent de l'animateur du Relais Assistant maternel de Sainte Maure de Touraine, mais création d'un poste à mi-temps de catégorie B en place et lieu d'un temps plein de catégorie A
- Nouveauté 2020 : Suite aux modifications de compétence, remboursement du personnel « transports scolaires » du territoire étendu (agents du SIEPVV, de Rilly sur Vienne, de Pouzay) et heures de secrétariat de St Epain dédiées à l'inscription des élèves. Ces nouvelles dépenses ont fait l'objet d'un calcul de transfert de charges en 2019
- Non remplacement en 2020 du chargé de mission « tourisme » dans l'attente d'informations sur l'avenir de l'Office de tourisme d'Azay-Chinon-Val de Loire.
- Optimisation des emplacements des agents et renforts occasionnels, selon les nécessités de services
- Maintien de l'enveloppe « personnel extérieur » en nombre d'heures, car le coût de l'heure du personnel extérieur augmente régulièrement.

4) Résultats du CA 2019 en investissement

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Résultats
Résultat de l'exercice 2019 (hors report)	2 980 461,40 €	2 552 499,68 €	- 427 961,72 €
Report N – 1	0 €	1 422 996,34 €	1 422 996,34 €
Résultats cumulés	2 980 461,40 €	3 975 496,02 €	995 034,62 €
Restes à réaliser	2 037 415,36 €	1 223 102,84 €	- 814 312,52 €
TOTAUX	5 017 876,76 €	5 198 598,86 €	180 722,10 €

Le détail des dépenses et recettes par opération apparaît dans les tableaux des orientations de BP 2020 (4° du chapitre III)

DEPENSES INVESTISSEMENT								
Type de dépenses	BP 2018	CA 2018	Restes à réaliser	Propositions BP 2019	BP 2019 total	CA 2019	Restes à réaliser	
23	Immobilisations en cours	8 985 920,63 €	2 648 024,95 €	2 111 825,92 €	4 136 759,37 €	6 321 585,29 €	2 078 102,58 €	2 037 415,36 €
Sous total dépenses d'équipement		8 985 920,63 €	2 648 024,95 €	2 111 825,92 €	4 136 759,37 €	6 321 585,29 €	2 078 102,58 €	2 037 415,36 €
16	Emprunts	501 120,00 €	499 131,86 €	0	476527,02	486 527,02 €	485 153,34 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	70 000,00 €	64 348,15 €		170 000,00 €	170000	170 000,00 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	302 250,00 €	- €		350 000,00 €	277000	0,00 €	0,00 €
sous total dépenses financières		873 370,00 €	563 480,01 €	- €	996 527,02 €	933 527,02 €	655 153,34 €	- €
Total des dépenses réelles d'investissement		9 859 290,63 €	3 211 504,96 €	2 111 825,92 €	5 133 286,39 €	7 255 112,31 €	2 733 255,92 €	2 037 415,36 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 053,64 €	73 052,84 €		73850	73850	73 849,07 €	0,00 €
	Opérations patrimoniales	264 681,65 €	264 681,65 €		0	0	173 356,41 €	0,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		337 735,29 €	337 734,49 €	- €	73 850,00 €	73 850,00 €	247 205,48 €	- €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		10 197 025,92 €	3 549 239,45 €	2 111 825,92 €	5 207 136,39 €	7 328 962,31 €	2 980 461,40 €	2 037 415,36 €

Recettes d'investissement au CA 2019 :

RECETTES INVESTISSEMENT								
Type de recettes	BP 2018	CA 2018	Restes à réaliser	Propositions BP 2019	BP 2019	CA 2019	Restes à réaliser	
13	Subventions d'invnt	4 158 735,32 €	1 620 691,81 €	1 342 567,75 €	1 310 415,00 €	2 652 982,75 €	941 837,64 €	1 223 102,84 €
16	Emprunts et dettes	300 000,00 €	311 574,07 €		69 000,00 €	69 000,00 €	0 €	
Ss total dépenses d'équipement		4 458 735,32 €	1 932 265,88 €	1 342 567,75 €	1 379 415,00 €	2 721 982,75 €	941 837.64 €	1 223 102,84 €
10	Dotations, fonds divers	1 585 000,00 €	1 242 612,63 €		150 000,00 €	150 000,00 €	339 567,85 €	
165	dépôts divers	- €	1 450,00 €		11 500,00 €	11 500,00 €	10 625 €	
23	Immobilisations en courts	- €	- €	- €	- €	- €	330,60 €	
024	Produits de cession	55 000,00 €	- €		10 000,00 €	10 000,00 €		
ss total recettes financières		1 640 000,00 €	1 244 062,63 €	- €	171 500,00 €	171 500,00 €	350 523.45 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		6 098 735,32 €	3 176 328,51 €	1 342 567,75 €	1 550 915,00 €	2 893 482,75 €	1 292 361,09 €	1 223 102,84 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 302 383,32 €			2 161 583,22 €	2 161 583,22 €		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	847 395,80 €	847 395,80 €		850 900,00 €	850 900,00 €	850 800,18 €	
	Opérations patrimoniales	264 681,65 €	264 681,65 €		- €	- €	409 338,41 €	
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 414 460,77 €	1 112 077,45 €	- €	3 012 483,22 €	3 012 483,22 €	1 260 138,59 €	0,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		9 513 196,09 €	4 288 405,96 €	1 342 567,75 €	4 563 398,22 €	5 905 965,97 €	2 552 499,68 €	1 223 102,84 €
<i>Pour info, solde d'exécution positif reporté de 2017</i>		<i>683 829,83 €</i>				<i>1 422 996,34 €</i>		

III. Orientations budgétaires 2020

1) Objectifs du BP 2020

Après débats, les membres de la commission Finances ont proposé aux commissions qui se dérouleront avant le DOB du 2 mars 2020 de **poursuivre les objectifs suivants** :

Objectif n°1 : En section de fonctionnement, ne plus ponctionner l'excédent de fonctionnement pour équilibrer le BP 2020 (hors dépenses imprévues).

Pour mémoire le BP 2019 avait été équilibré en ponctionnant 106 479 € dans l'excédent de fonctionnement.

Différents scénarii sont donc possibles :

- Soit Dépenses Réelles de Fonctionnement : BP 2020 \leq BP 2019 -1,61% (-131 500 €) et Recettes Réelles de Fonctionnement : BP 2020 = BP 2019
- Soit Dépenses Réelles de Fonctionnement : BP 2020 = BP 2019 et Recettes Réelles de Fonctionnement : BP 2020 \geq BP 2019 + 1,49 % (+ 131 000 €)
- **Soit un mix des deux** (baisse des Dépenses et hausse des Recettes)

Les **commissions ont donc fait des propositions au plus juste de leurs besoins** en dépenses (et les plus sincères en recettes) et **ont mis en exergue les dépenses nouvelles émergentes** ou augmentations prévisionnelles.

Les élus de la commission Finances ont en outre préconisé de **maintenir les mesures ayant eu des effets structurels en 2019** :

- Maintien de la prise en charge de 50% des coûts des ADS par la CCTVV
- Maintien des indemnités des élus aux mêmes niveaux que 2019
- Maintien des taux d'imposition pour la TFB et la TFNB
- Maintien de l'enveloppe de subventions aux associations non conventionnées au même montant que 2019, soit 38 334 €

Objectif n°2 : En section d'investissement, ne pas prévoir d'emprunt au BP 2020 (taux d'endettement encore trop élevé). Il faut donc autofinancer les projets avec l'aide des subventions, des excédents et du FCTVA.

Objectif n°3 : En section d'investissement, ne pas dépasser 2 millions d'€ d'investissements réels /an (dont Restes A Réaliser).

Les dépenses en RAR étant de 2 037 415.36 € et les recettes en RAR de 1 223 102.84 €, les membres de la commission ont donc préconisé **de ne pas dépasser 1 200 000 € de dépenses nouvelles** en investissement.

2) Fonctionnement : Orientations BP 2020 par commissions :

Présentation des **dépenses prévisionnelles 2020 par chapitre et par commission**, sous réserves des modifications apportées par la commission RH le 18/02 et Environnement du 20/02.

Bien sûr n'apparaissent pas les dépenses prévisionnelles non présentées en commission (dépenses hors comptes analytiques, service du SIEGE, etc, sauf au chapitre 012) mais qui ont un caractère stable en général.

chapitre	Commissions	BP 2019	CA 2019	BP 2020	Delta BP 20/BP 19
chap 011	Aménagement	55 900,00 €	45 122,11 €	71 449,00 €	
chap 011	Culture	261 920,00 €	226 022,82 €	187 640,25 €	
chap 011	Eco commerces	20 580,00 €	13 942,74 €	21 490,00 €	
chap 011	Eco ZA	85 665,00 €	95 670,72 €	162 405,00 €	
chap 011	Enfance jeunesse	253 240,00 €	215 015,61 €	253 710,00 €	
chap 011	environnement	54 974,00 €	27 730,01 €	28 176,00 €	
chap 011	Habitat	23 561,70 €	6 864,68 €	26 611,70 €	
chap 011	Numérique	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	
chap 011	Services au public	106 590,00 €	85 280,51 €	126 892,00 €	
chap 011	Sport	143 350,00 €	144 365,92 €	148 650,00 €	
chap 011	Tourisme	84 990,00 €	47 846,98 €	97 595,00 €	
Sous total chapitre 011		1 092 270,70 €	907 862,10 €	1 126 118,95 €	33 848,25 €
chap 012	Aménagement	88 108,00 €	89 522,37 €	88 022,00 €	
chap 012	Communication	27 159,00 €	25 850,82 €	30 299,00 €	
chap 012	Culture	429 718,00 €	402 032,25 €	391 875,00 €	
chap 012	Economie	70 832,00 €	58 402,62 €	66 185,00 €	
chap 012	Enfance jeunesse	936 497,00 €	786 887,24 €	809 912,00 €	
chap 012	environnement	100 568,00 €	93 122,77 €	89 768,00 €	
chap 012	Habitat	20 130,00 €	27 485,46 €	29 446,00 €	
chap 012	Hors comptes analytiques	502 115,00 €	539 302,22 €	527 500,00 €	
chap 012	Numérique	19 555,00 €	11 833,28 €	12 427,00 €	
chap 012	Services au public	86 565,00 €	80 451,01 €	101 790,00 €	
chap 012	Sport	46 261,00 €	44 175,80 €	45 650,00 €	
chap 012	Tourisme	69 334,00 €	60 579,65 €	46 468,00 €	
Sous total chapitre 012		2 396 842,00 €	2 219 645,49 €	2 239 342,00 €	- 157 500,00 €
chap 65	Aménagement	18 105,00 €	12 932,00 €	22 860,00 €	(hors pays)
chap 65	Culture	95 211,00 €	95 184,34 €	89 364,00 €	
chap 65	Eco commerces	42 300,60 €	30 310,60 €	34 340,00 €	
chap 65	Economie-ZA	103 486,81 €	103 486,81 €	107 914,00 €	

chapitre	Commissions	BP 2019	CA 2019	BP 2020	Delta BP 20/BP 19
chap 65	Enfance jeunesse	219 040,00 €	216 340,00 €	221 770,00 €	
chap 65	Environnement	90 205,00 €	96 563,26 €	97 111,00 €	Gemapi, PNR
chap 65	Habitat	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	
chap 65	Hors comptes analytiques	162 635,00 €	160 858,39 €	158 169,00 €	Elus,
chap 65	Numérique	9 155,00 €	9 155,00 €	8 643,00 €	SMO
chap 65	Services au public	99 105,00 €	97 812,00 €	81 265,00 €	FS, Transp scolaires
chap 65	Sport	38 000,00 €	37 992,00 €	40 450,00 €	
chap 65	Tourisme	254 650,00 €	236 043,94 €	277 715,00 €	OT, parc Richelieu
Sous total chapitre 65		1 158 291,41 €	1 123 076,34 €	1 180 224,00 €	21 932,59 €
chap 67	Culture	- €	117,00 €	- €	
chap 67	Eco-Commerces	- €	7 320,00 €	- €	
chap 67	Services au public	300,00 €	419,00 €	600,00 €	
Sous total chapitre 67		300,00 €	7 856,00 €	600,00 €	300,00 €
chap 73	Tourisme	13 500,00 €	9 954,21 €	11 000,00 €	
Sous total chapitre 73		13 100,00 €	9 954.21 €	11 000,00 €	- 1 900,00 €
TOTAUX		4 641 806,11 €	4 248 995.50 €	4 523 661.95 €	-118 144.16 €

La baisse des dépenses prévisionnelles entre le BP 2020 et le BP 2019 serait donc de 103 919.16 €, soit – 2.23 %

Présentation des dépenses prévisionnelles 2020 par commission et par chapitre :

Commissions	chapitre	BP 2019	CA 2019	BP 2020	Delta BP 20/BP 19
Aménagement	chap 011	55 900,00 €	45 122,11 €	71 449,00 €	
Aménagement	chap 012	88 108,00 €	89 522,37 €	88 022,00 €	
Aménagement	chap 65	18 105,00 €	12 932,00 €	22 860,00 €	(hors Pays)
Total Aménagement		161 707,00 €	147 576,48 €	182 331,00 €	
Communication	chap 012	27 159,00 €	25 850,82 €	30 299,00 €	
Total Communication		27 159,00 €	25 850,82 €	30 299,00 €	
Culture	chap 011	261 920,00 €	226 022,82 €	187 640,25 €	
Culture	chap 012	429 718,00 €	402 032,25 €	391 875,00 €	
Culture	chap 65	95 211,00 €	95 184,34 €	89 364,00 €	
Culture	chap 67	- €	117,00 €	- €	
Total Culture		786 849,00 €	723 356,41 €	668 879,25 €	
Eco commerces	chap 011	20 580,00 €	13 942,74 €	21 490,00 €	
Eco commerces	chap 67	- €	7 320,00 €	- €	
Eco commerces	chap 65	42 300,60 €	30 310,60 €	34 340,00 €	
Total Eco commerces		62 880,60 €	51 573,34 €	55 830,00 €	
Eco ZA	chap 011	85 665,00 €	95 670,72 €	162 405,00 €	
Eco ZA	chap 012	70 832,00 €	58 402,62 €	66 185,00 €	
Eco ZA	chap 65	103 486,81 €	103 486,81 €	107 914,00 €	
Total Eco ZA		259 983,81 €	257 560,15 €	336 504,00 €	
Enfance jeunesse	chap 011	253 240,00 €	215 015,61 €	253 710,00 €	
Enfance jeunesse	chap 012	936 497,00 €	786 887,24 €	809 912,00 €	
Enfance jeunesse	chap 65	219 040,00 €	216 340,00 €	221 770,00 €	
Total Enfance jeunesse		1 408 777,00 €	1 218 242,85 €	1 285 392,00 €	
environnement	chap 011	54 974,00 €	27 730,01 €	28 176,00 €	
environnement	chap 012	100 568,00 €	93 122,77 €	89 768,00 €	
environnement	chap 65	90 205,00 €	96 563,26 €	97 111,00 €	Gemapi, PNR
Total environnement		245 747,00 €	217 416,04 €	215 055,00 €	
Habitat	chap 011	23 561,70 €	6 864,68 €	26 611,70 €	
Habitat	chap 012	20 130,00 €	27 485,46 €	29 446,00 €	
Habitat	chap 65	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	
Total Habitat		50 691,70 €	41 350,14 €	63 057,70 €	
Hors comptes analytiques	chap 012	502 115,00 €	539 302,22 €	527 500,00 €	

Commissions	chapitre	BP 2019	CA 2019	BP 2020	Delta BP 20/BP 19
Hors comptes analytiques	chap 65	162 635,00 €	160 858,39 €	158 169,00 €	Elus,
Total Hors comptes analytiques		664 750,00 €	700 160,61 €	685 669,00 €	
Numérique	chap 011	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	
Numérique	chap 012	19 555,00 €	11 833,28 €	12 427,00 €	
Numérique	chap 65	9 155,00 €	9 155,00 €	8 643,00 €	SMO
Total Numérique		30 210,00 €	20 988,28 €	22 570,00 €	
Services au public	chap 011	106 590,00 €	85 280,51 €	126 892,00 €	
Services au public	chap 012	86 565,00 €	80 451,01 €	101 790,00 €	
Services au public	chap 65	99 105,00 €	97 812,00 €	81 265,00 €	FS, Transp scolaires
Services au public	chap 67	300,00 €	419,00 €	600,00 €	
Total Services au public		292 560,00 €	263 962,52 €	310 547,00 €	
Sport	chap 011	143 350,00 €	144 365,92 €	148 650,00 €	
Sport	chap 012	46 261,00 €	44 175,80 €	45 650,00 €	
Sport	chap 65	38 000,00 €	37 992,00 €	40 450,00 €	
Total Sport		227 611,00 €	226 533,72 €	234 750,00 €	
Tourisme	chap 011	84 990,00 €	47 846,98 €	97 595,00 €	
Tourisme	chap 012	69 334,00 €	60 579,65 €	46 468,00 €	
Tourisme	chap 65	254 650,00 €	236 043,94 €	277 715,00 €	OT, parc Richelieu
Tourisme	chap 73	13 500,00 €	9 954,21 €	11 000,00 €	
Total Tourisme		422 474,00 €	354 424,78 €	432 778,00 €	
Total général		4 641 806,11 €	4 248 995,50 €	4 523 661,95 €	

Présentation des **recettes prévisionnelles 2020 par chapitre et par commission** :

Ces recettes comprennent les produits des services, les subventions de fonctionnement et les remboursements de charges diverses.

RECETTES		BP 2019	CA 2019	BP 2020	Delta BP 20/BP 19
chap 013	Culture	- €	5 656,62 €		
chap 013	Enfance jeunesse	8 000,00 €	44 928,00 €	10 942,00 €	
Sous total chap. 013		8 000,00 €	50 584,62 €	10 942,00 €	2 942,00 €
chap 70	Culture	36 600,00 €	37 245,67 €	33 673,00 €	
chap 70	Economie-commerces	- €	567,04 €	840,00 €	
chap 70	Eco_ZA	6 750,00 €	8 238,37 €	7 443,24 €	
chap 70	Enfance jeunesse	187 350,00 €	190 574,00 €	185 700,00 €	
chap 70	Habitat	510,00 €	540,50 €	480,00 €	
chap 70	Services au public	22 400,00 €	20 671,78 €	20 300,00 €	
chap 70	Sport	500,00 €	559,50 €	- €	
chap 70	Tourisme	97 400,00 €	115 479,09 €	135 150,00 €	
Sous total chapitre 70		351 510,00 €	373 875,95 €	383 586,24 €	32 076,24 €
chap 74	Aménagement	- €	17 607,21 €	- €	
chap 74	Culture	160 309,00 €	134 601,00 €	86 568,00 €	
chap 74	Enfance jeunesse	376 650,00 €	409 722,66 €	397 510,00 €	
chap 74	Services au public	66 276,00 €	76 186,00 €	92 000,00 €	
chap 74	Sport	25 500,00 €	27 100,73 €	23 500,00 €	
chap 74	Tourisme	- €	693,55 €	- €	
Sous total chapitre 74		628 735,00 €	665 911,15 €	599 578,00 €	- 29 157 €
chap 75	Eco-Commerces	44 318,00 €	44 608,24 €	45 432,00 €	
chap 75	Eco-ZA	59 033,00 €	62 525,42 €	61 310,00 €	
chap 75	Habitat	3 870,00 €	4 019,17 €	3 550,00 €	
chap 75	Services au public	154 597,00 €	154 544,56 €	186 350,00 €	
chap 75	Tourisme	8 300,00 €	9 300,04 €	9 000,00 €	
Sous total chapitre 75		270 118,00 €	274 997,43 €	305 642,00 €	35 524,00 €
chap 77	Services au public	- €	- €	7 000,00 €	
chap 77	Tourisme	- €	4 215,49 €	- €	
chap 77	Tourisme	- €	330,60 €	- €	
Sous total chapitre 73		- €	4 546,09 €	7 000,00 €	7 000,00 €
TOTAUX		1 258 363,00 €	1 369 915,24 €	1 306 748,24 €	48 385,24 €

Présentation des **recettes prévisionnelles 2020 par commission et par chapitre**, sous réserves des modifications apportées par la commission RH le 18/02 et Environnement du 20/02.

Commission	chapitre	BP 2019	CA 2019	BP 2020
Aménagement	chap 74	- €	17 607,21 €	- €
Total Aménagement		- €	17 607,21 €	- €
Culture	chap 013	- €	5 656,62 €	
Culture	chap 70	36 600,00 €	37 245,67 €	33 673,00 €
Culture	chap 74	160 309,00 €	134 601,00 €	86 568,00 €
Total Culture		196 909,00 €	177 503,29 €	120 241,00 €
Eco-Commerces	chap 75	44 318,00 €	44 608,24 €	45 432,00 €
Eco-Commerces	chap 70	- €	567,04 €	840,00 €
Total Eco-Commerces		44 318,00 €	45 175,28 €	46 272,00 €
Eco-ZA	chap 70	6 750,00 €	8 238,37 €	7 443,24 €
Eco-ZA	chap 75	59 033,00 €	62 525,42 €	61 310,00 €
Total Eco-ZA		65 783,00 €	70 763,79 €	68 753,24 €
Enfance jeunesse	chap 013	8 000,00 €	44 928,00 €	10 942,00 €
Enfance jeunesse	chap 70	187 350,00 €	190 574,00 €	185 700,00 €
Enfance jeunesse	chap 74	376 650,00 €	409 722,66 €	397 510,00 €
Total Enfance jeunesse		572 000,00 €	645 224,66 €	594 152,00 €
Habitat	chap 70	510,00 €	540,50 €	480,00 €
Habitat	chap 75	3 870,00 €	4 019,17 €	3 550,00 €
Total Habitat		4 380,00 €	4 559,67 €	4 030,00 €
Services au public	chap 70	22 400,00 €	20 671,78 €	20 300,00 €
Services au public	chap 74	66 276,00 €	76 186,00 €	92 000,00 €
Services au public	chap 75	154 597,00 €	154 544,56 €	186 350,00 €
Services au public	chap 77	- €	- €	7 000,00 €
Total Services au public		243 273,00 €	251 402,34 €	305 650,00 €
Sport	chap 70	500,00 €	559,50 €	- €
Sport	chap 74	25 500,00 €	27 100,73 €	23 500,00 €
Total Sport		26 000,00 €	27 660,23 €	23 500,00 €
Tourisme	chap 70	97 400,00 €	115 479,09 €	135 150,00 €
Tourisme	chap 74	- €	693,55 €	- €
Tourisme	chap 75	8 300,00 €	9 300,04 €	9 000,00 €
Tourisme	chap 77	- €	4 215,49 €	- €
Tourisme	chap 77	- €	330,60 €	- €
Total Tourisme		105 700,00 €	130 018,77 €	144 150,00 €
Total général		1 258 363,00 €	1 369 915,24 €	1 306 748,24 €

Les subventions de fonctionnement :

Les membres de la commission Finances ont préconisé un maintien, autant que faire se peut, des 2 enveloppes budgétaires dédiées aux associations :

Article budgétaire et type de subventions	Subventions attribuées en mars 2019	CA 2019	Demandes des associations pour 2020	Propositions des commissions pour 2020
Article 6574 : Subventions aux associations conventionnées	643 054.59 €	635 862.50 €	677 012.57 €	669 598.60 €
Article 6574 : Subventions aux associations NON conventionnées	34 776 €	35 836 € (dont 1 060 € de reliquats 2018)	65 440 €	38 804 €
Sous total 6574	677 830.59 €	671 698.50 €	742 452.57 €	708 402.60 € (soit + 30 572.01 € / BP 2019)
Compte 65888 « reversement aux associations » qui animent MSAP	3 5 000 €	58 750 €	44 375 €	44 375 €
Compte 627341 « Richelieu en art »	2 500 €	2 500 €	5 000 €	2 500 €
6815 « dotations aux provisions » Roue tourangelle	2 500 €	2 500 €	Demande traitée comme subvention aux associations non conventionnées en 2020	
TOTAL	717 830.59 €	735 448.50 €	791 827.57 €	755 277.60 €

L'augmentation de l'enveloppe de subventions pour les associations conventionnées est essentiellement due à la subvention exceptionnelle à l'Office de tourisme Azay Chinon Val de Loire pour le licenciement de la directrice (+25 000 €).

Les ressources fiscales et dotations de l'Etat :

Dans l'attente de l'état 1259, les recettes fiscales peuvent ainsi être estimées avec une augmentation des bases de TF et TFNB de 1.2% (contre 2.2% en 2019).

L'augmentation des bases de TH n'est que de +0.9% (contre 2.2%) en 2019 et la hausse de fiscalité de l'an dernier n'est pas prise en compte.

Type de taxe	Bases notifiées 2019	Produits réels 2019	Bases prévisionnelles 2020	Taux 2020	Produit prévisionnel attendu 2020
Taxe d'habitation	25 636 260	2 570 447 €	25 866 986	9,72 %	2 514 271 €
Taxe Foncier Bâti	19 565 611	252 396 €	19 800 398	1,29%	255 425 €
Taxe Foncier Non Bâti	2 996 722	118 670 €	3 032 682	3,96%	120 094 €
Sous total		2 941 513 €			2 889 790 €
Cotisation Foncière des entreprises	5 670 864	1 311 665 €	Non connues à ce jour	22,80%	1 311 665€ ?
CVAE		700 762 €			711 791 €

La baisse des dotations de l'Etat est continue depuis la fusion, soit – 218 329 € en 4 ans.

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Dotation d'intercommunalité	790 225 €	696 008 €	694 609 €	655 779 €	NSP
Dotation de compensation	736 885 €	676 268	662 146 €	646 942 €	NSP
TOTAL	1 527 110 €	1 372 276 €	1 356 755 €	1 308 781 €	NSP

3) Investissement : Orientations BP 2020

Les tableaux en rouge correspondent aux dépenses d'investissement

Les tableaux en vert correspondent aux dépenses d'investissement, le cas échéant.

Commission développement économique – Zones d'activité :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Aménagements ZA	15 000,00 €	- €	- €	30 900,00 €	30 900,00 €
Batiment AGIR Rich	10 000,00 €	6 552,00 €	- €	- €	- €
Bâtiment blanc Sauniers II	5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
Subventions « immobilier d'entreprises »	116 596,60 €	51 652,16 €	44 818,00 €	130 128,00 €	174 946,00 €
TOTAL ECO - ZA DEPENSES	146 596,60 €	58 204,16 €	44 818,00 €	166 028,00 €	210 846,00 €

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Etude légumerie	11 600,00 €	11 600,00 €	- €	- €	- €
TOTAL ECO - ZA RECETTES	11 600,00 €	11 600,00 €	- €	- €	- €

Commission Animation économique :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Subventions dossiers DIACRE	31 645,00 €	23 480,00 €	7 538,00 €	35 000,00 €	42 538,00 €
TOTAL animations économiques DEPENSES	31 645,00 €	23 480,00 €	7 538,00 €	35 000,00 €	42 538,00 €

Commissions habitat et numérique :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
OPAH	579 117,00 €	171 541,60 €	304 202,00 €	272 211,00 €	576 413,00 €
Habitat Sénior IB - démolition	47 000,00 €	3 402,00 €	1 500,00 €	34 500,00 €	36 000,00 €
Réseau numérique Ecoles	135 000,00 €	- €	- €	125 000,00 €	125 000,00 €
Schéma d'aménagement numérique	622 065,00 €	152 065,00 €	456 193,00 €	- €	456 193,00 €
Wifi touristique	37 000,00 €	- €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL LOGEMENT / NUMERIQUE DEPENSES	1 420 182,00 €	327 008,60 €	761 895,00 €	461 711,00 €	1 223 606,00 €

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
OPAH	74 639,00 €	14 479,00 €	60 160,00 €	15 400,00 €	75 560,00 €
Habitat Sénior IB - démolition	11 750,00 €	- €	- €	11 834,00 €	11 834,00 €
Réseau numérique Ecoles	57 800,00 €	- €	- €	50 800,00 €	50 800,00 €
TOTAL LOGEMENT / NUMERIQUE RECETTES	144 189,00 €	14 479,00 €	60 160,00 €	78 034,00 €	138 194,00 €

Commission Enfance jeunesse :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Multi-accueil Richelieu	18 000,00 €	14 200,54 €	- €	8 700,00 €	8 700,00 €
Pôle petite enfance ste Maure	3 000,00 €	- €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
ALSH (tous)	15 499,98 €	13 842,55 €	355,00 €	14 295,00 €	14 650,00 €
ALSH l'île Bouchard	20 000,00 €	12 869,17 €	852,00 €	459 148,00 €	460 000,00 €
Halte garderie Coccinelle	136 870,61 €	106 242,84 €	10 094,36 €	3 905,64 €	14 000,00 €
Petite enfance RAM	15 000,00 €	3 929,98 €	540,00 €	4 460,00 €	5 000,00 €
TOTAL ENFANCE JEUNESSE DEPENSES	208 370,59 €	151 085,08 €	11 841,36 €	505 508,64 €	517 350,00 €

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Multi-accueil Richelieu	5 828,11 €	3 728,11 €	2 100,00 €	- €	2 100,00 €
ALSH (tous)	6 318,00 €	- €	6 318,00 €	- €	6 318,00 €
ALSH l'île Bouchard	12 800,00 €	- €	12 800,00 €	264 408,32 €	277 208,32 €
Halte garderie Coccinelle	230 606,63 €	227 463,02 €	3 143,61 €	- €	3 143,61 €
Petite enfance RAM	- €	- €	- €	1 440,00 €	1 440,00 €
TOTAL ENFANCE JEUNESSE RECETTES	255 552,74 €	231 191,13 €	24 361,61 €	265 848,32 €	290 209,93 €

Remarque : ALSH de l'Île Bouchard proposé comme prioritaire par la commission au vu de l'Agenda d'accessibilité et du confort des enfants.

Commission Tourisme :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Voie verte	286 837,73 €	110 569,73 €	41 710,87 €	- €	41 710,87 €
Circuits cyclotouristiques	2 000,00 €	- €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
Scénographie Voie verte	19 285,95 €	16 390,74 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
Amgt gare Richelieu	7 304,67 €	2 289,77 €	165,00 €	- €	165,00 €
Amgt gare Champigny	17 237,04 €	15 288,68 €	780,00 €	- €	780,00 €
Amgt gare Coutureau	56 323,50 €	51 032,34 €	932,00 €	- €	932,00 €
Amgt gare Ligré	393 393,36 €	343 892,78 €	27 400,00 €	3 000,00 €	30 400,00 €
Espaces extérieurs gares	186 000,00 €	14 758,68 €	46 855,00 €	- €	46 855,00 €
Amgt camping	2 000,00 €	- €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
Hangar la Richelaise	- €	- €	- €	270 000,00 €	270 000,00 €
TOTAL TOURISME DEPENSES	970 382,25 €	554 222,72 €	117 842,87 €	278 500,00 €	396 342,87 €

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Voie verte	46 000,00 €	6 863,35 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
Scénographie Voie verte	46 860,00 €	9 396,00 €	37 464,00 €	- €	37 464,00 €
Amgt gare Richelieu	99 386,19 €	83 379,53 €	- €	14 793,00 €	14 793,00 €
Amgt gare Champigny	74 116,42 €	51 390,80 €	22 976,42 €	452,31 €	23 428,73 €
Amgt gare Coutureau	63 291,41 €	44 946,43 €	13 827,82 €	- €	13 827,82 €
Amgt gare Ligré	218 415,03 €	126 160,00 €	92 255,03 €	- €	92 255,03 €
Espaces extérieurs gares	112 000,00 €	- €	34 553,00 €	- €	34 553,00 €
Hangar la Richelaise	- €	- €	- €	180 000,00 €	180 000,00 €
TOTAL TOURISME RECETTES	660 069,05 €	322 136,11 €	201 076,27 €	225 245,31 €	426 321,58 €

Remarque : Projet de hangar la Richelaise proposé sous réserve de 80% de subventions.

Commission Culture :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Acquisition œuvres d'art	1 500,00 €	- €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
Ecole de musique	8 000,00 €	6 152,27 €	351,00 €	8 000,00 €	8 351,00 €
Billetterie informatisée	4 000,00 €	- €	- €	- €	- €
Signalétique Cube Panzoult	- €	- €	- €	4 000,00 €	4 000,00 €
TOTAL CULTURE DEPENSES	13 500,00 €	6 152,27 €	351,00 €	13 500,00 €	13 851,00 €

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Signalétique Cube	3 600,00 €	- €	- €	- €	- €
TOTAL CULTURE RECETTES	3 600,00 €	- €	- €	- €	- €

Commission Aménagement de l'espace :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Documents d'urbanisme des communes	6 668,05 €	6 090,04 €	- €	- €	- €
PLUi CCTVV	196 048,64 €	146 702,20 €	13 524,00 €	50 572.16 €	64 096.16 €
TOTAL AMENAGEMENT ESPACE DEPENSES	202 716.69 €	152 792.24 €	13 524.00 €	50 572.16 €	64 096.16 €

Commission développement du Sport :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Gymnase Nouâtre	2 000,00 €	- €	- €	7 600,00 €	7 600,00 €
Gymnase Ste Maure	76 846,76 €	53 927,32 €	17 642,00 €	18 000,00 €	35 642,00 €
Gymnase l'île Bouchard	119 983,52 €	78 617,27 €	35 870,00 €	19 200,00 €	55 070,00 €
Gymnase Richelieu	15 000,00 €	- €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
TOTAL SPORT DEPENSES	213 830,28 €	132 544,59 €	53 512,00 €	239 800,00 €	293 312,00 €

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Gymnase l'île Bouchard	16 000,00 €	4 230,00 €	11 770,00 €	2 330,00 €	14 100,00 €
TOTAL SPORT RECETTES	16 000,00 €	4 230,00 €	11 770,00 €	2 330,00 €	14 100,00 €

Remarque : proposition de maîtrise d'œuvre pour la construction du gymnase de Richelieu.

Commission Services au public :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
MSP Richelieu	10 000,00 €	1 263,60 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
Gendarmerie l'île Bouchard	991 000,00 €	30 029,88 €	907 177,00 €	53 000,00 €	960 177,00 €
Accessibilité ERP	15 000,00 €	- €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
Aménagement gares	2 500,00 €	- €	- €	- €	- €
MSP Ste Maure	80 000,00 €	3 157,75 €	7 560,00 €	120 000,00 €	127 560,00 €
Cabinet St Epain	622 345,47 €	573 204,46 €	41 294,00 €	10 000,00 €	51 294,00 €
Cabinet Nouâtre	50 000,00 €	- €	- €	80 000,00 €	80 000,00 €
Maison Associations solidaires	10 676,67 €	6 989,91 €	1 377,00 €	1 000,00 €	2 377,00 €
FS Richelieu	50 000,00 €	32 391,39 €	2 541,00 €	10 000,00 €	12 541,00 €
FS Ste Maure	- €	- €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
MSAP Panzoult	5 000,00 €	- €	- €	- €	- €
Ancien bâtiment SDIS IB	- €	- €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
Stands	5 300,00 €	3 012,00 €	- €	5 300,00 €	5 300,00 €
TOTAL SAP DEPENSES	1 841 822,14 €	650 048,99 €	959 949,00 €	310 800,00 €	1 270 749,00 €

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
FS Richelieu	12 000,00 €	7 547,00 €	1 453,00 €	- €	1 453,00 €
Aménagement des gares	157 213,50 €	97 750,00 €	59 463,50 €	- €	59 463,50 €
MSP Ste Maure-St Epain- Nouâtre	598 505,46 €	245 000,00 €	246 605,46 €	187 500,00 €	434 105,46 €
Maison Associations solidaires	73 500,00 €	- €	73 500,00 €	- €	73 500,00 €
Gendarmerie IB	644 173,00 €	- €	544 713,00 €	100 000,00 €	644 713,00 €
TOTAL SAP RECETTES	1 485 391,96 €	350 297,00 €	925 734,96 €	287 500,00 €	1 213 234,96 €

Remarque : Proposition d'inscrire le coût de séparation du bâtiment du cabinet médical de Nouâtre estimé par l'ADAC.

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Gendarmerie du Richelais	0 €	0 €	0 €	110 000,00 €	110 000,00 €
TOTAL SAP DEPENSES	0 €	0 €	0 €	110 000,00 €	110 000,00 €

Remarque : Proposition d'inscrire cette participation à VTH pour le financement de la Gendarmerie du Richelais, sous réserve d'une nouvelle discussion avec VTH.

Autres opérations diverses (hors commissions) :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Hotel communautaire	11 200,00 €	- €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
Equipement informatique	30 000,00 €	8 795,05 €	1 253,00 €	50 000,00 €	51 253,00 €
Mobilier, matériel, autos	10 000,00 €	752,11 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
Aire accueil GDV	184 734,40 €	2 496,00 €	64 891,00 €	84 324,00 €	149 215,00 €
ADS équipement	- €	- €	- €	600,00 €	600,00 €
local matériel Rich	40 000,00 €	- €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL DIVERS DEPENSES	275 934.40 €	12 043.16 €	66 144 €	156 924 €	223 068 €

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Prop.nouvelles	prop BP 20
Aire accueil GDV	76 580,00 €	8 235,00 €	- €	54 630,00 €	54 630,00 €
TOTAL DIVERS RECETTES	76 580,00 €	8 235,00 €	- €	54 630,00 €	54 630,00 €

Récapitulatif des propositions en investissement :

Opérations	BP 2019	CA 2019	RAR	Propositions nouvelles	Propositions BP 2020
TOTAL DEPENSES	5 324 979,95 €	2 067 581,27 €	2 037 415,23 €	2 328 343.80 €	4 365 759,03 €
TOTAL RECETTES	2 652 982,75 €	942 168,24 €	1 223 102,84 €	913 587,63 €	2 136 690,47 €

IV. Budget annexe des Ordures Ménagères :

1) Le CA 2019 du budget annexe Ordures Ménagères :

Le CA 2019 fait apparaître :

- Un **déficit de fonctionnement, hors reports, de 288 292.84 €** et un **excédent avec report de + 127 076.61 €**,
- Un excédent cumulé d'investissement au CA 2019 de : 106 187.19 € (+ 3 463.35 €, hors report)

COMPTE ADMINISTRATIF 2019			
Section de fonctionnement			
Total fonctionnement	2 694 807,24	Total fonctionnement	2 821 883,85
011 - Charges de gestion courante	2 505 845,59	70 - Produits du domaine, ventes	2 353 940,42
012 - Charges de personnel	47 581,00	74- Dotations et participations	0,00
014 -Atténuation de produits	0,00	75- Autres produits de gestion courante	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	83 768,58	76 -Produits financiers	0,00
66 - Charges financières	777,28	77 - Produits exceptionnels	562,25
67 - Charges exceptionnelles	40 638,28	78 - Reprise amortissement, dépréciation	45 000,00
042 - Opération d'ordre (amortissements)	16 196,51	042 - Opération d'ordre (amortissements)	7 011,73
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	002 - Excédents reportés (résultats 2018)	415 369,45
Section d'investissement			
001 Déficit reporté	0,00	021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00
16 - Capital emprunt	3 666,68	001 Solde d'exécution section investissement	102 723,84
20 - Logiciel	683,33	1068 - Affectation résultat	0,00
21 - Immobilisations corporelles	1 371,42	040 - Opération d'ordre (amortissements)	16 196,51
op12 - Déchetterie Noyant	0,00		
op13 - Castille	0,00		
op16 - Conteneurs	0,00		
op17 - etudes devenir Castille	0,00		
040 - Opération d'ordre (amortissements)	7 011,73		
Total investissement	12 733,16	Total investissement	118 920,35
Total général des dépenses	2 707 540,40	Total général des Recettes	2 940 804,20

2) Le BP 2020 du budget annexe OM

Le budget annexe dépendant très étroitement du budget du SMICTOM du Chinonais, les élus ont recueilli les informations suivantes lors du DOB de ce syndicat le 17/02 dernier :

Au niveau des dépenses prévisionnelles 2020 du SMICTOM :

- Nouveau marché d'exploitation de l'Usine de Valorisation Energétique (à compter du 01/04/2020) avec INOVA. Les mâchefers vont être valorisés pour des plateformes routières et non plus enfouis,
- Faible évolution des tonnages déchèteries 2019/2018 et prévisions 2020/2019
- Création d'un poste supplémentaire au sein de l'équipe du SMICTOM ;
- Baisse des charges liées aux sacs noirs puisque les communautés de communes n'en commandent pratiquement plus, suite à la conteneurisation

Au niveau des recettes prévisionnelles 2020 du SMICTOM :

- Application de pénalités à CONTENUR suite à la distribution des bacs aux habitants
- Hausse d'apports de déchets par INOVA sur l'UVE
- Baisse des apports du SMIPE de Bourgueil au centre de tri
- Cartons : avenant au contrat de reprise REVIPAC (baisse des prix de reprise et tension sur le marché de reprise à cause de la Chine)
- Contribution à l'habitant : Hausse générale de +3,2% (63,84 €/habitant contre 61,86 € en 2019) comme prévu lors du DOB 2019,
- Faible hausse du tonnage des déchets dans les déchèteries en 2019 par rapport à 2018.

Éléments pour le BP 2020 du budget annexe en dépenses de fonctionnement :

- Contribution à l'habitant : Malgré la hausse générale de +3.2% décidée par le SMICTOM, l'augmentation in fine est de +2,42% pour CCTVV car baisse de -0,7% population, soit une **contribution à l'habitant de 1 669 937 €.**
- **Participation aux déchèteries** : le solde de l'année 2019 (138 261.62 €) + 80% des prévisions 2020 du SMICTOM (645 354.40 €) = **783 616.02 €** alors que 800 409.02 € ont été versés au SMICTOM au titre des déchèteries pour 2019.
- **Soit un total de versements SMICTOM 2020 de 2 453 553.02 €, contre 2 430 861.19 € au CA 2019.**
- Les élus de la commission préconisent une **hausse des prévisions pour les articles 6451, 6542 et 673** (créances admises en non-valeur, créances éteintes et titres annulés sur exercices antérieurs) car les chiffres déjà transmis par la Trésorerie atteignent déjà 50% des prévisions émises en décembre.
- Les charges exceptionnelles, outre l'article 673 (titres annulés sur exercices antérieurs), comprennent **les subventions de fonctionnement que la CCTVV va verser aux communes** pour les soutenir financièrement dans l'aménagement des points de regroupement. Ces subventions sont à la fois issues des fonds propres du budget annexe communautaire (27 000 € estimés en 2019 – 4 950 € déjà versés en 2019, soit 22 050 €) et issues du budget du SMICTOM (142 700 €), soit un total de 164 750 €.

Éléments pour le BP 2020 du budget annexe en recettes de fonctionnement :

- Les élus de la commission Environnement préconisent le maintien de la hausse de la redevance de 9.07% (dont hausse de +3.51% entre le 2d semestre 2019 et le 1^{er} semestre 2020), malgré la hausse modérée des participations au SMICTOM. En effet l'excédent initial de 2017 de 710 887.52 € n'est plus que de 127 076.61 € au 01/01/2020 et sera sans doute quasi nul au CA 2020. Les élus du prochain mandat confirmeront ou non la hausse de +3.30% prévue entre le 1^{er} et le 2d semestre 2020.
- Si les prévisions du SMICTOM pour 2021 se confirment (dont une hausse de la contribution à l'habitant de +1% au lieu des +3.2% de 2019 et 2020), alors la hausse prévisionnelle de 2021 de 8% pourrait être modérée autour de 5%.
- Concernant les recettes exceptionnelles, il s'agit du versement du SMICTOM à la CCTVV pour le soutien aux communes au titre de l'aménagement des plateformes. La subvention de base de 116 700 € va être complétée par une subvention d'1€ par habitant, soit 25 864 €. La subvention sera ensuite versée aux communes dans la limite du montant HT des travaux (ou TTC si ceux-ci ont été réalisés en régie directe).

Éléments pour le BP 2020 du budget annexe en dépenses d'investissement :

- Une somme de 30 000 € a été inscrite pour la voie de desserte de la déchèterie à Ports qui est d'intérêt communautaire. Mais pour l'instant, seule une estimation a été faite par les services du département.

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Section de fonctionnement			
Total fonctionnement	2 847 801,20	Total fonctionnement	2 847 801,20
011 - Charges de gestion courante	2 459 753,02	70 - Produits du domaine, ventes	2 570 812,86
012 - Charges de personnel	53 955,00	73 - Impôts et taxes	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	60 000,00	74 - Dotations et participations	0,00
66 - Charges financières	674,12	75 - Autres produits de gestion courante	0,00
67 - Charges exceptionnelles	194 750,00	76 - Produits financiers	0,00
042 - Opération d'ordre (amortissements)	15 974,84	77 - Produits exceptionnels	142 900,00
022 - Dépenses imprévues	62 694,22	042 - Opération d'ordre (amortissements)	7 011,73
023 - Virement à la section d'investissement	122 162,03	002 - Excédents reportés (résultat 2019)	127 076,61
Section d'investissement		021 - Virement de la section de fonctionnement	
16 - Capital emprunt	3 666,68	001 Solde investissement reporté	106 187,19
20 - Logiciel	2 500,00	1068 - Affectation résultat	0,00
21 - Immobilisations corporelles	2 000,00	040 - Opération d'ordre (amortissements)	15 974,84
op12 - Déchetterie Noyant	34 483,62		
op 12 - Sécurisation déchèterie Port	25 000,00		
op 14 - Voirie accès déchèterie Port	30 000,00		
op17 - etudes devenir Castille	10 000,00		
040 - Opération d'ordre (amortissements)	7 011,73		
020 - Dépenses imprévues	7 500,00		
Total investissement	122 162,03	Total investissement	122 162,03
Total général des dépenses		Total général des Recettes	
2 969 963,23		2 969 963,23	

Les élus s'inquiètent sur l'avenir de l'UVE à partir de 2025 : Si la Région s'oppose à la construction d'incinérateurs en Indre et Loire, alors où le SMICTOM devra-t-il emmener les déchets ? A quels coûts financiers et environnementaux ?

En outre ils émettent des réserves sur la nécessité de réaliser la totalité du programme de modernisation des déchèteries dont le coût s'élèverait à 8.3 millions d'€ entre 2021 et 2025. En outre cette estimation date de 2015 et devra faire l'objet d'une mise à jour.